



Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Économie Sociale

Pour une économie démocratique

Douze propositions de l'économie sociale et solidaire



Novembre 2011

Le Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale (CEGES) regroupe les entreprises, employeurs et organisations de l'économie sociale et solidaire. En tant que mouvement, l'Association a pour mission de fédérer les acteurs de l'économie sociale et solidaire, de promouvoir leur modèle entrepreneurial, de les représenter dans le dialogue avec les pouvoirs publics et la société civile et de développer les marchés de l'économie sociale et solidaire. En tant que syndicat d'employeurs, le Collège employeurs de l'Association a pour mission de représenter les employeurs de l'économie sociale et solidaire dans le dialogue avec les pouvoirs publics et les partenaires sociaux.

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire créent de la valeur sociale au sein du marché économique dans la plupart des secteurs d'activité ; elles représentent environ 10% de l'activité économique et de l'emploi en France. Donnant la primauté aux personnes sur le capital, les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont, sous différentes formes, organisées autour d'une solidarité collective, d'un partage du pouvoir dans l'entreprise, du réinvestissement de leur résultat au profit de leur finalité sociale, et, du développement durable d'activités non délocalisables dans les territoires. Associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises solidaires, entreprises sociales à but non lucratif... articulent en pratique performance économique, innovation sociale et solidarités.

www.ceges.org

Pour une économie démocratique

La crise financière actuelle inquiète. Ses conséquences pèsent sur le quotidien de la plupart des citoyens : augmentation du chômage, baisse du pouvoir d'achat, stress et mal-être au travail, creusement des inégalités, appauvrissement des plus démunis, dégradation de l'environnement...

Il est indigne de laisser croire que la seule voie d'avenir est de sauver un système nourri par une spéculation financière disproportionnée par rapport aux échanges réels de biens et services, une explosion irresponsable des déficits et de la dette publics, les rémunérations démesurées de quelques patrons, un épuisement des ressources naturelles...

Il est inacceptable de sacrifier les conditions de vie de tous pour sauver les profits individuels de quelques-uns. Il est urgent de proposer une réponse globale à la crise économique, sociale et écologique.

Non, l'économie n'a pas vocation à servir l'argent. Oui, elle doit être remise au service des personnes.

L'économie sociale et solidaire ne prétend pas avoir une réponse idéale. Nous sommes plutôt une multitude de réponses concrètes et réelles ayant réussi à entreprendre d'une autre manière pour nourrir, soigner, éduquer, assurer, loger, transporter...

S'associer, mutualiser, coopérer est l'expérience, que nous avons en commun, d'une économie fondée sur la solidarité au lieu du capital. Organisée autour d'une solidarité collective et d'un partage entre tous du pouvoir, chacune de nos entreprises participe localement au développement d'activités durables, non délocalisables et engagées dans la création de lien social.

Face à la crise, ensemble, nous appelons à faire le choix d'une économie démocratique, où le pouvoir est donné aux personnes et non à l'argent, et, où la richesse produite est partagée collectivement.

Donner le pouvoir aux personnes et non à l'argent

- ▶ Garantir le développement des sociétés de personnes (adaptation des règles fiscales aux sociétés de personnes, statuts européens pour les associations et les mutuelles...).
- ▶ Soutenir le financement des entreprises sans capitaux (fonds public de garantie, possibilité de mutualisation des fonds propres...).
- ▶ Donner la priorité à la reprise par les salariés des entreprises sous forme coopérative.
- ▶ Reconnaître la représentativité des syndicats d'employeurs de l'économie sociale et solidaire dans les instances de dialogue social au niveau territorial et national.
- ▶ Faciliter l'exercice du mandat électif bénévole dans les entreprises ayant une gouvernance démocratique (disponibilité, formation...).
- ▶ Développer l'éducation à l'économie sociale et solidaire dans l'enseignement scolaire, les études supérieures et la formation continue.

Partager collectivement la richesse produite

- ▶ Soutenir la répartition équitable des résultats excédentaires dans les entreprises entre l'investissement, la rémunération des salariés et l'éventuelle distribution collective aux membres.
- ▶ Fixer dans chaque secteur une échelle pour la réduction des écarts de rémunération au sein des entreprises.
- ▶ Soutenir les pôles territoriaux de coopération économique permettant la mutualisation d'emplois et d'activités entre entreprises de l'économie sociale et solidaire (emplois non délocalisables).
- ▶ Reconnaître dans les règles d'aide publique et d'accès aux marchés publics la spécificité de services sociaux d'intérêt général.
- ▶ Engager avec les partenaires sociaux et les acteurs concernés une réforme de la protection sociale pour assurer la pérennité d'une protection sociale universelle la plus étendue possible contre les risques majeurs tout au long de la vie.
- ▶ **Une loi-cadre élaborée en concertation avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire est nécessaire pour assurer la cohérence stratégique et la pérennité d'une politique de développement de l'économie sociale et solidaire (cadre juridique, orientations politiques, moyens d'action et articulation avec les actions des collectivités territoriales).**





Association des Fondations pour l'Economie Sociale (ASFONDES) >>> Fondation de l'Avenir - Fondation Crédit Coopératif - Fondation Chèque Déjeuner - Fondation MACIF - Fondation MAIF • **Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA)** >>> ANIMA'FAC - CADECS - CCOMCEN - CELAVAR - CNAJEP - CNL-CAFF - CNOSF - COFAC - CONSO France - Coordination Justice-Droits de l'homme - Coordination SUD - FONDA - Ligue de l'enseignement - UNAF - UNAT - UNIOPSS • **Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF)** >>> 700 mutuelles de santé • **Groupement des entreprises mutuelles d'assurance (GEMA)** >>> AGPM - ALTIMA - AMDM - AMF MUTUELLE - ETHIAS - GCE ASSURANCES IARD - GMF - IMA - MAAF - MACIF - MAE - MAIF - MAPA - MATMUT - MFA - MISPM - MONCEAU ASSURANCES - NATIXIS ASSURANCES - SMACL ASSURANCES - LE SOU MEDICAL - USU • **Union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs sans but lucratif du secteur sanitaire, médico-social et social (UNIFED)** >>> FEHAP - Fédération Unicancer - FEGAPEI - SYNEAS - Croix-Rouge Française • **Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Economie Sociale (USGERES)** >>> UGEM - CGSCOP - Crédit Coopératif - ADESSA-A domicile - FNAAFP / CSF - Fédération des PACT - SNALESS - UNADMR - UNA - UNIOPSS - CoSMoS - GFGA - CNEA-SADCS - SATPS - SNAECOS - CNEA-SNEFA - SNEFOS - CNEA-SNOGAEC - SNPERQ - SNRL - SYNESI - SYNOFDES - UC2C2F - UNML - CNEA-UNODESC • **Conseil national des Chambres Régionales de l'Economie Sociale (CNCRÉS)** >>> CRES Alsace - CRESS Aquitaine - CRES Auvergne - CRESS Basse-Normandie - CRESS Bourgogne - CRES Bretagne - CRESS Centre - CRES Champagne-Ardenne - CRESS Corse - CRESS Franche-Comté - CRES Guadeloupe - CRES Guyane - CRES Haute-Normandie - CRES Ile-de-France - CRES Languedoc-Roussillon - CRES Limousin - CRES Lorraine - CRESS Martinique - CRESS Midi-Pyrénées - CRES Nord Pas-de-Calais - CRES Pays de la Loire - CRES Picardie - CRES Poitou-Charentes - CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur - CRESS Rhône-Alpes - CRES La Réunion • **L'Economie Partenaire de l'Ecole de la République (L'ESPER)** >>> Adéic - ADOSEN-Prévention Santé MGEN - AFEV - ALEFPA - ANATEEP - APAJH - Arts et Vie - CASDEN - CEMEA - EEDF - Entraide Universitaire - FAS-USU - FCPE - FNCMR - FOEVEN - FRANCAS - FSU - GCU - JPA - Les Fauvettes - Ligue de l'Enseignement - LMDE - MAE - MAE Solidarité - MAIF - MGEN - MLF - MOCEN - OCCE - PEP - Prévention MAIF - SE-UNSA - SCIE - SGEN-CFDT - SUDEL - UFJ - UNSA éducation • **Centre des Jeunes, des Dirigeants, des Acteurs de l'Economie Sociale (CJDES)** • Caisse d'épargne • Chèque Déjeuner • MACIF • MAIF • MATMUT • Mutuelle des Motards



Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale
24 rue du Rocher - 75008 PARIS - www.ceges.org - contact@ceges.org